

mars 1933 et, ainsi que l'a déclaré l'honorable député de Vancouver-Nord (M. MacNeil), ces mêmes aéroplanes étaient annoncés au prix de \$1,500 en acompte et de \$140 par mois pendant douze mois, soit un prix global de \$3,180. Et maintenant, nous constatons, trois ans plus tard, trois ans de détérioration, que le Gouvernement du Canada achète ces aéroplanes à trois ou quatre cents dollars de plus. C'est un des points laissés dans l'ombre. On a dit que, si l'offre avait été faite l'an dernier, on les aurait eus à meilleur compte que le prix annoncé en 1933.

J'ai entendu la défense plutôt véhémement du ministère; j'ai écouté aussi avec beaucoup d'intérêt le discours prononcé par un membre de notre groupe. Jamais il n'a critiqué les employés du ministère. Il signalait certains faits, relatifs au ministère, sur lesquels il importait d'appeler l'attention du Gouvernement et de la Chambre. Comme je m'intéresse à l'aéronautique civile et que j'ai passablement volé, j'exprime l'avis que, pour instruire des aviateurs et des aviatrices, le pays devra posséder des appareils de modèles récents et en bon état.

Je tiens à savoir pourquoi le Gouvernement fédéral a acheté des avions à prix fort, trois ans après qu'on les eût offerts à prix modique. Dans la réclame que j'ai sous les yeux, il est indiqué expressément que le vendeur modifiera les appareils de fond en comble pour les adapter à tous les besoins. Il s'agit de savoir pourquoi le gouvernement du Canada a acheté des avions fabriqués en 1928 et bien plus cher que n'aurait payé un particulier il y a trois ans, pour une unité et à tempérament.

L'hon. M. MACKENZIE: La réponse est bien simple: il ne s'agissait pas des mêmes appareils une fois terminés. Ils avaient été spécialement remis au point, de sorte que le prix différait.

M. MacNEIL: J'ai admiré l'éloquence avec laquelle le ministre a défendu son département. Je comprends tout comme lui la nécessité d'aborder cette question de sang-froid, en ne perdant pas de vue les possibilités de l'avenir. Mais je signale que, durant les années de dépression, nous avons dépensé plus de 122 millions de dollars pour la défense nationale et que nous avons le droit d'exiger des méthodes efficaces de défense. Si la population désire des armements, consacrons notre argent à nous préparer de façon efficace aux guerres futures.

Je n'ai pas à m'excuser auprès du ministre de regretter chaque sou qu'on enlève aux sans-travail affamés pour le consacrer à la défense nationale, mais je sais que le pays ne possède pas un outillage de défense proportionné aux millions dépensés, ou même gaspillés, à cette

[M. Coldwell.]

fin. Quelle que soit l'idée du ministre, comme il l'a exposé à la Chambre, je ne puis m'empêcher de songer qu'il a simplement répété ce que lui a raconté l'état-major général, auprès duquel il se renseigne. Beaucoup d'anciens combattants manquent comme moi de confiance dans certains membres de cet état-major, parce que ceux-ci désirent créer des organismes fort élaborés, s'appuyant sans doute sur des arguments très plausibles.

Je me rends compte que je soulève une grave question, mais je le fais avec sincérité. Que le ministre songe à la possibilité de voir le Canada participer demain à une guerre contre une des grandes puissances. Il faudrait avant tout trouver des jeunes gens en bon état physique. Feu sir Arthur Currie a indiqué à maintes reprises l'importance de cette question. Ce n'est pas mépriser le personnel du ministère de la Défense nationale que de noter que le ministère, attaché à des traditions désuètes, méconnaît entièrement son devoir à cet égard. Il suffit de regarder défiler les unités de notre milice et de contempler les jeunes gens à poitrine creuse qui en font partie pour se rendre compte que ceux-ci ne reçoivent pas la formation physique nécessaire à les préparer pour l'occasion critique qui, je l'espère bien, ne se produira pas. Une autre nécessité, plus pressante encore dans les conditions mécaniques de la guerre moderne, c'est de donner à ces jeunes gens une instruction technique. Le maniement de la baïonnette, qui constitue en grande mesure l'instruction qu'ils reçoivent dans les vastes casernes que nous érigeons ici et là et dans les camps d'instruction, ne leur apprend pas à monter et démonter les nombreuses machines compliquées dont on se servira dans la guerre qui apparemment nous menace. Mais je ne critique pas le personnel du département lorsque je dis qu'en se cramponnant à ces vieilles traditions ils n'assument aucune responsabilité à cet égard, et je demande au ministre où il entend trouver, au moment critique, pour la défense du pays, des jeunes gens possédant la formation technique voulue.

Je ne fais aucun cas du halo de pourpre et d'or qui semble envelopper un établissement militaire, rendant impossible au profane d'offrir des critiques sensées. Je n'ai pas oublié la cruelle expérience par laquelle nombre d'entre nous ont passé en 1914 et 1915 en raison des affreuses et tragiques erreurs commises par l'état-major, par ces officiers qui avaient passé des années dans des bureaux confortables sans se tenir au niveau de l'évolution de l'art militaire. On dit communément que c'est le simple soldat, le poilu lui-même, qui fit voir à l'état-major d'une façon pratique la possibilité de méthodes plus pra-